

minique. La sainte Vierge révéla donc tous les détails du crime au Saint qui se trouvait alors dans une autre localité. Dominique en fut dans la consternation, et il serait parti immédiatement pour se rendre au lieu du sinistre, s'il n'avait été retenu par d'autres affaires, également urgentes. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours seulement qu'il partit. Il arriva au bord du puits fatal, y plongea son regard, fit sa prière et se mit à appeler : Alexandra ! Alexandra ! O prodige inouï ! en présence de plusieurs personnes que la venue du Saint avait attirées, la morte s'anime, la tête se rapproche du tronc et la voici qui sort pleine de vie, quoiqu'encore toute couverte de sang : elle se jette aux pieds de Dominique, et fait avec beaucoup de larmes une confession générale, en bénissant Dieu qui lui avait permis de se faire inscrire parmi les servantes de la Reine du T. S. Rosaire. Elle vécut encore deux jours, afin d'avoir le temps de réciter un certain nombre de *chapelets* qui lui avaient été imposés pour sa pénitence. On vint la voir en foule, attiré par le prodige, et elle, ne cessait de prêcher la dévotion à sa divine Libératrice, Marie. Par inspiration d'en Haut, le patriarche saint Dominique l'interrogea sur tout ce qui lui était arrivé à sa mort, et Alexandra raconta trois choses bien mémorables.

La première, dit-elle, c'est que, *par les mérites de la Confrérie du Rosaire*, j'ai obtenu la grâce d'une vraie contrition, au moment d'expirer, sans quoi, je tombais irrévocablement dans l'abîme de la réprobation pour toute l'éternité !

La deuxième c'est, quand on m'eut tranché la tête, je me suis vue assaillie par une troupe de démons affreux qui voulaient m'entraîner en enfer, lorsque Marie est venue à mon aide, et m'a délivrée de leurs griffes horribles.

La troisième, c'est que j'étais condamnée, par la divine Justice, à deux cents ans de Purgatoire pour avoir causé